

---

# Vue d'ensemble

---



## Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites Internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr) et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## Stabilisation du chômage et progression modérée du coût du travail en 2015

Anne-Juliette Bessone, Élise Coudin, Monique Meron, Nicole Roth, Chloé Tavan\*

**En 2015, l'emploi en France métropolitaine progresse et dépasse son niveau d'avant la crise. Il se redresse notamment dans les secteurs principalement marchands après trois années de repli.**

**Les seniors sont de plus en plus présents sur le marché du travail : la tendance des dernières années, bien que ralentie, se prolonge.**

**L'emploi est de plus en plus qualifié et la proportion de cadres continue d'augmenter. Le taux de chômage, qui s'est accru à la suite de la crise, s'est stabilisé en 2015. Il reste particulièrement élevé chez les ouvriers et chez les jeunes.**

**Depuis la crise, les hommes sont plus touchés par le chômage que les femmes et cette différence s'accroît. La part des hommes augmente aussi dans le halo autour du chômage et dans le sous-emploi, situations où les femmes restent cependant majoritaires.**

**Du fait de l'évolution modérée des salaires nets ou bruts ainsi que des charges patronales, le coût du travail ralentit. En équivalent temps plein, le salaire moyen en euros constants diminue de nouveau en 2013, dans le secteur public et dans le secteur privé, inversant la tendance à la hausse des années 2000.**

Fin 2014, suivant les estimations d'emploi, 26,7 millions de personnes sont en emploi en France métropolitaine. Le niveau d'emploi total prévalant avant la crise de 2008-2009 est ainsi dépassé pour la deuxième année consécutive.

Sur l'ensemble de l'année 2015, l'emploi progresse de + 188 000. Cette hausse intervient dans un contexte de léger redressement du produit intérieur brut (PIB) et de poursuite de l'enrichissement de la croissance en emplois dû notamment au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et au pacte de responsabilité et de solidarité (PRS).

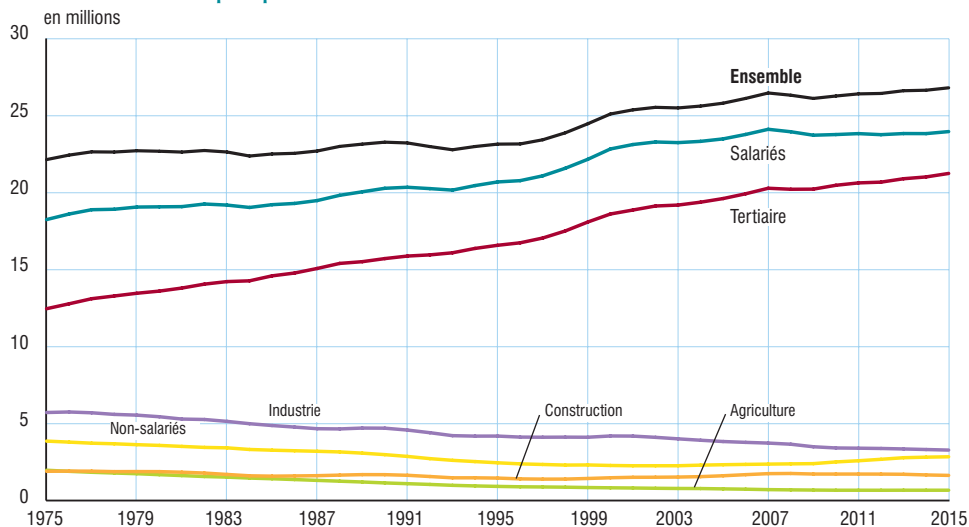
Les secteurs principalement marchands non agricoles se redressent (+ 109 000), après trois années consécutives de baisse. Ce retournement est porté par le secteur tertiaire, tandis que l'industrie et la construction continuent de détruire des emplois, comme c'est le cas depuis la crise économique de 2008-2009. L'intérim, traditionnellement réactif aux fluctuations de l'activité économique, est en nette hausse. Par ailleurs, l'emploi salarié du secteur tertiaire non marchand (+ 47 000) continue d'être soutenu par l'augmentation des contrats aidés (emploi d'avenir, contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi).

La mise en place du statut d'auto-entrepreneurs en 2009 avait conduit à une nette accélération de l'emploi non salarié jusque fin 2013<sup>1</sup>, avec une hausse de près de 100 000 par an. L'effet de la montée en charge de ce dispositif s'estompant progressivement, les créations d'emploi non salarié se sont ensuite modérées et seraient de + 25 000 en 2015 (figure 1).

\* Anne-Juliette Bessone, Élise Coudin, Monique Meron, Nicole Roth, Chloé Tavan, Insee.

1. Sont comptabilisés dans les estimations d'emploi les auto-entrepreneurs économiquement actifs, c'est-à-dire qui ont déclaré un chiffre d'affaires positif dans l'année ou, en cas d'affiliation en cours d'année, s'ils ont déclaré au moins un chiffre d'affaires positif au cours des quatre trimestres suivant l'affiliation.

## 1. Évolution de l'emploi par statut et secteur d'activité de 1975 à 2015



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Insee, prévisions en 2015 pour l'emploi salarié agricole et tertiaire non marchand, ainsi que l'emploi non salarié.

### Un salarié sur dix est en contrat à durée déterminée

Les personnes qui travaillent sont le plus souvent salariées (89 % en France métropolitaine en 2015), et pour la plupart, en contrat à durée indéterminée (CDI) (86 % des salariés). Après s'être fortement accrue jusqu'au début des années 2000, la part des contrats à durée déterminée (CDD) est relativement stable et représente un emploi salarié sur dix. Néanmoins, une hausse tendancielle des mouvements de main-d'œuvre portant principalement sur les CDD de moins d'un mois traduit une rotation accrue dans certains secteurs d'activité sur des contrats de plus en plus courts. L'intérim, qui avait nettement fléchi en 2009 avec la crise, est remonté depuis et sa part dans l'emploi salarié atteint 2 % en 2015. La part des apprentis dans l'emploi salarié est également de l'ordre de 2 %, en légère hausse depuis 2005 avec le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.

### Le temps partiel et le sous-emploi sont à des niveaux relativement stables

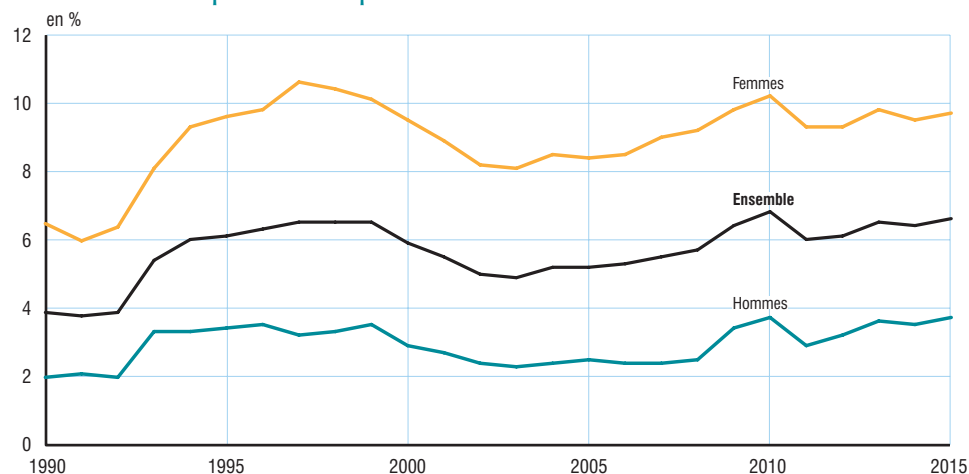
En 2015, près d'un salarié sur cinq (19 % hors apprentis en France métropolitaine) travaille à temps partiel. Sur la période récente, le temps partiel progresse légèrement chez les hommes mais les femmes y sont toujours très majoritaires : en 2015, il concerne 31 % des femmes et 7 % des hommes salariés (hors apprentis). La part des emplois à temps partiel s'est stabilisée avec la loi sur la réduction du temps de travail et la fin des abattements spécifiques en faveur du temps partiel mis en place dans les années 1980. Pour les femmes, le nombre et l'âge des enfants à charge restent des déterminants importants du travail à temps partiel. Cependant, la première raison évoquée d'être à temps partiel est le fait que l'emploi occupé n'offre pas d'autre possibilité (50 % des hommes et 42 % des femmes à temps partiel).

Certaines personnes à temps partiel souhaiteraient et seraient disponibles pour travailler davantage ; d'autres, beaucoup moins nombreuses, ont travaillé moins que d'habitude,

notamment pour des raisons de chômage technique ou partiel. Le sous-emploi, qui rassemble ces deux catégories de personnes, touche 7 % des personnes qui travaillent en 2015. Il concerne près de 10 % des femmes en emploi et 4 % des hommes. Après avoir augmenté avec la crise, la part des personnes en sous-emploi se stabilise depuis 2013 (figure 2).

Certaines personnes cumulent plusieurs emplois. Il s'agit le plus souvent de salariés ayant plusieurs employeurs, notamment ceux qui exercent auprès de particuliers employeurs et dans l'action sociale. Le développement du statut d'auto-entrepreneur favorise pour certains salariés, le fait d'avoir une activité indépendante secondaire. Fin 2013, selon les estimations d'emploi, 8 % des actifs occupés ont plusieurs emplois.

## 2. Taux de sous-emploi dans l'emploi total selon le sexe de 1990 à 2015



Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

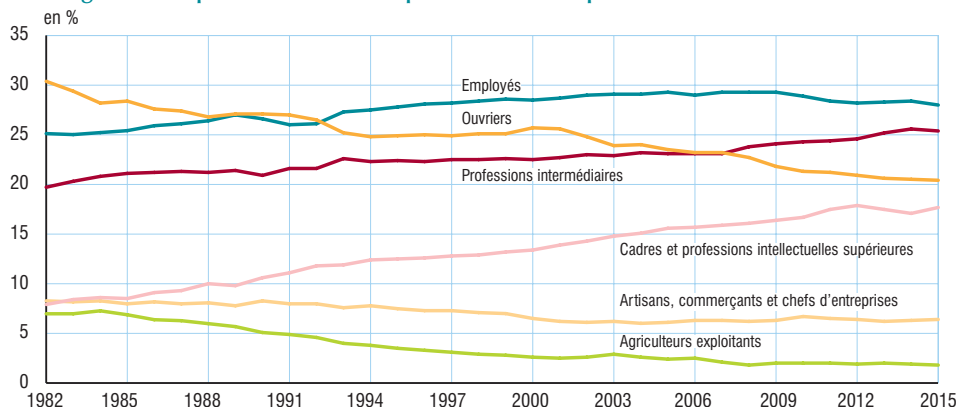
Source : Insee, enquêtes Emploi.

## Moins d'ouvriers, plus de cadres

Sur longue période, les emplois d'ouvriers ont fortement reculé même s'ils représentent encore un emploi sur cinq en 2015. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures a plus que doublé en 30 ans et atteint presque 18 %. La part des agriculteurs, en constante diminution depuis des décennies, est passée en dessous de 2 %. Avec le développement du secteur tertiaire, la part des employés (28 %) et des professions intermédiaires (25 %) avait beaucoup augmenté, mais depuis cinq ans, celle des employés est en léger repli (figure 3).

Dans ce paysage, hommes et femmes n'occupent pas les mêmes emplois. En 2015, un ouvrier sur cinq est une ouvrière et cette proportion est stable. Plus de trois employés sur quatre sont des femmes (76 % en 2015, taux qui a peu varié depuis le début des années 1980). Plus diplômées que les hommes à la sortie du système éducatif, les femmes ont vu leur présence fortement augmenter parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (40 % en 2015, alors qu'elles n'étaient que 21 % au début des années 1980) et dans les professions intermédiaires (52 % contre 41 %). Cette progression est surtout portée par les secteurs de l'enseignement et de la santé. Les femmes restent minoritaires parmi les artisans commerçants et chefs d'entreprise (30 %, en baisse depuis le début des années 1980 où elles étaient 36 %) et leur part continue de diminuer parmi les agriculteurs (27 % en 2015 contre 40 % au début des années 1980).

### 3. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2015



Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

### De plus en plus de seniors sur le marché du travail et en emploi

En 2015, 72 % des personnes de 15 à 64 ans sont sur le marché du travail, qu'elles occupent un emploi ou soient au chômage. Ce taux d'activité global progresse légèrement, pour la quatrième année consécutive, mais la hausse ralentit. Cette augmentation récente est principalement portée par celle du taux d'activité des plus âgés (50-64 ans) qui atteint 64 % en 2015. En effet, depuis 1995, il augmente régulièrement en lien avec les réformes des retraites et l'extinction progressive des dispositifs de cessation anticipée d'activité. Il s'est ainsi accru de 7 points depuis 2010.

Pour les jeunes, la baisse régulière des taux d'activité due à l'allongement des études s'était arrêtée dans les années 2000, mais a repris depuis la crise. En 2015, 37 % des jeunes de 15 à 24 ans sont sur le marché du travail contre 40 % en 2009.

Aux âges intermédiaires, de 25 à 49 ans, le taux d'activité est le plus élevé (88 %), même s'il a légèrement baissé depuis 2010 (89 %).

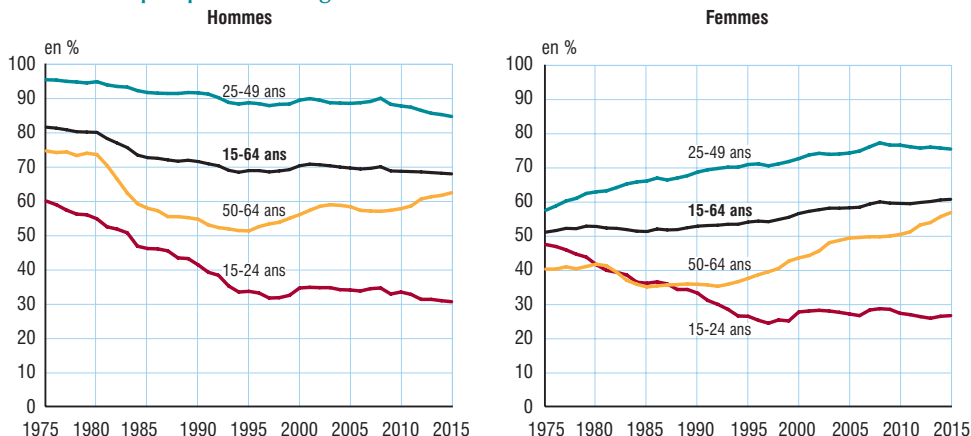
Le taux d'activité des femmes s'est rapproché de celui des hommes, mais des disparités importantes subsistent selon la situation familiale. Sans enfant, l'activité des femmes de 25 à 49 ans (88 %) est presque égale à celle des hommes de cette tranche d'âge (environ 90 %) ; en présence d'enfant(s), l'écart se creuse : dans les familles nombreuses dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans, moins d'une mère sur deux (42 %), mais la plupart des pères (93 %) sont sur le marché du travail.

Depuis la crise, les taux d'emploi en milieu de vie active (de 25 à 49 ans) se stabilisent pour les femmes après plusieurs décennies de croissance et diminuent légèrement pour les hommes alors qu'ils étaient stables depuis des années 1990. Les plus âgés sont de plus en plus souvent en emploi, surtout les femmes. Le taux d'emploi des plus jeunes est en légère baisse pour les hommes et quasi stable pour les femmes (figure 4).

### Le taux de chômage se stabilise en 2015

En 2015, 2,9 millions de personnes sont au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) en France métropolitaine. Le taux de chômage en moyenne annuelle s'établit à 10,0 % de la population active, après 9,9 % en 2013 et 2014. Il avait augmenté de 1,1 point entre 2011 et 2013. Depuis 2008 où il était à 7,1 %, le taux de chômage augmente sans atteindre tout à fait le niveau de 1997 (10,3 %).

#### 4. Taux d'emploi par sexe et âge de 1975 à 2015

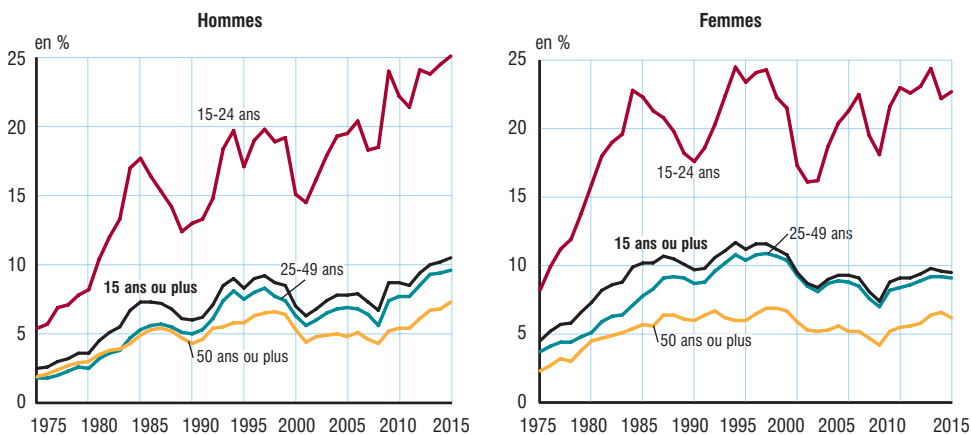


Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans à 64 ans vivant en ménage ordinaire.  
Note : données corrigées pour les ruptures de série. Taux d'emploi au sens du BIT (moyenne annuelle).  
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Depuis 2013, le taux de chômage des hommes est devenu plus élevé que celui des femmes (respectivement 10,5 % et 9,5 % en 2015), et l'écart continue de s'accroître. Ce phénomène est à relier notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et la construction, ainsi qu'à celle de l'intérim, activités qui emploient principalement des hommes, alors que le développement des activités tertiaires est plus favorable à l'emploi féminin.

En 2015, le taux de chômage s'accroît chez les jeunes de 15 à 24 ans : il atteint 24,0 % en 2015 (figure 5). Compte tenu du nombre de jeunes encore en études avant 25 ans, la part des chômeurs dans cette tranche d'âge est bien moindre : elle est de 9 % en 2015, contre 8 % entre 25 et 49 ans. Néanmoins, les moins de 25 ans représentent 23 % des chômeurs contre 8 % des personnes en emploi. Les jeunes qui sont sur le marché du travail peinent à trouver un emploi, parce qu'ils débutent et qu'ils sont relativement moins diplômés, les plus diplômés n'ayant pas terminé leurs études.

#### 5. Taux de chômage par sexe et âge de 1975 à 2015

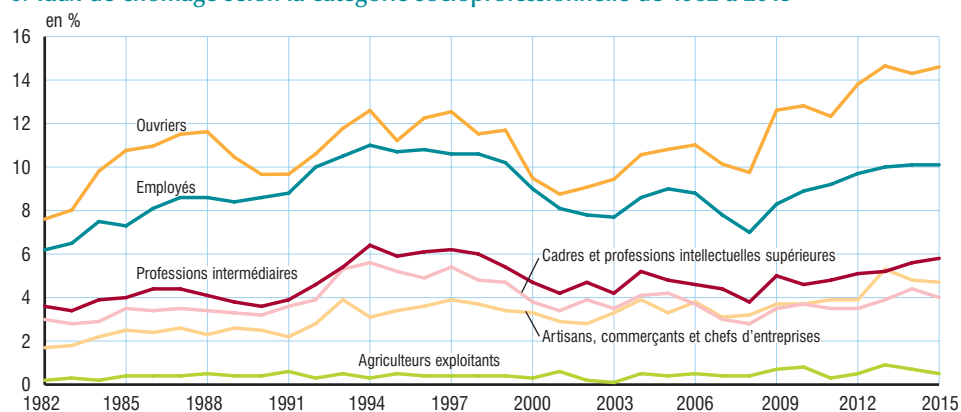


Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.  
Note : données corrigées pour les ruptures de série.  
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Le risque de chômage est particulièrement élevé en phase d'insertion professionnelle : en 2015, parmi les actifs sortis du système éducatif depuis au moins un an, près d'un sur cinq ayant terminé ses études depuis moins de 5 ans est au chômage, contre 13 % quand la formation initiale est finie depuis 5 à 10 ans et 8 % quand elle date de plus de 10 ans. Le diplôme reste, notamment à cette période du cycle de vie, un facteur déterminant de l'insertion.

Depuis le début de la crise, le taux de chômage a augmenté dans toutes les catégories socioprofessionnelles, mais la hausse est plus marquée pour les ouvriers (de 9,8 % à 14,6 % entre 2008 et 2015) et pour les employés (de 7,0 % à 10,1 %) que pour les cadres (de 2,8 % à 4,0 %) (*figure 6*). En 2015, les hommes présentent un risque de chômage plus élevé que les femmes dans toutes les catégories socioprofessionnelles, sauf chez les ouvriers. Ce risque de chômage est particulièrement élevé parmi les ouvriers non qualifiés (20,3 % pour les femmes et 18,7 % pour les hommes).

## 6. Taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle de 1982 à 2015



Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## Hausse du halo autour du chômage

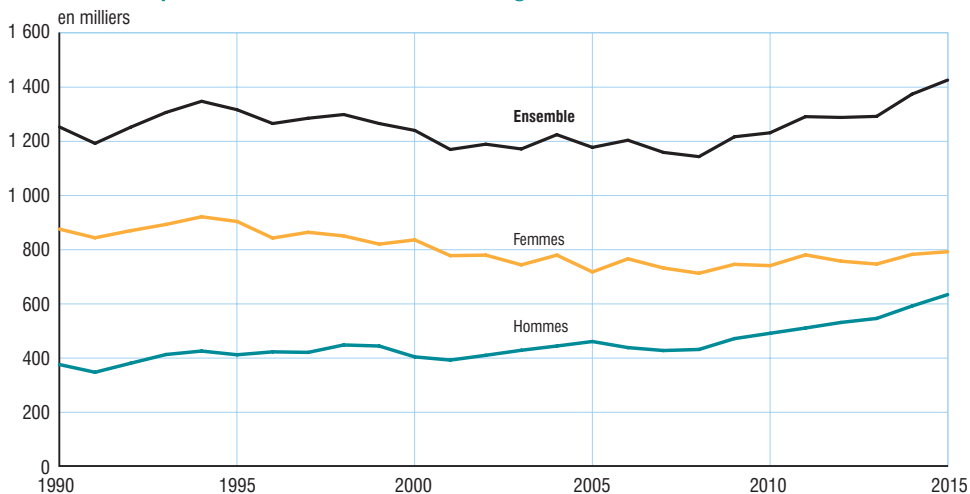
En 2015, parmi les personnes de 15 à 64 ans, 11,3 millions sont inactives au sens du BIT, c'est-à-dire qu'elles ne sont ni en emploi, ni au chômage. La grande majorité (89 %) ne souhaite pas travailler. Parmi elles, près d'une sur quatre évoquent la poursuite d'études ou une formation, 11 % une raison de santé et 22 % sont à la retraite. Enfin, 6 % s'occupent d'enfants ou d'une personne dépendante.

Une partie des personnes inactives souhaite travailler, sans toutefois satisfaire aux critères du BIT pour être classées comme chômeurs : elles n'ont pas fait de recherche effective d'emploi dans les 4 semaines et/ou ne sont pas disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours. Ainsi, en 2015, en France métropolitaine, à côté des 2,9 millions de chômeurs, 1,4 million de personnes sont dans le halo autour du chômage. Le halo concerne majoritairement des femmes (55 %) mais sa croissance récente est surtout portée par les hommes<sup>2</sup> (*figure 7*). Plus de la moitié des personnes dans le halo autour du chômage sont âgées de 25 à 49 ans, un cinquième sont plus jeunes et un quart ont 50 ans ou plus. Depuis la crise, le halo s'accroît surtout pour les hommes de 25 à 49 ans. Les femmes de la même tranche d'âge et les seniors voient également leur nombre augmenter depuis 2012.

2. Depuis 2010, + 145 000 hommes et + 52 000 femmes.



## 7. Nombre de personnes dans le halo du chômage



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## Les sorties du chômage entre deux trimestres concernent un chômeur sur cinq

La plupart des personnes de 15 à 64 ans en emploi à une date donnée le sont encore trois mois plus tard (96 % en moyenne en 2015). Pour les personnes en sous-emploi, les transitions sont plus fréquentes : près d'une sur trois (31 %) a un emploi trois mois plus tard qui ne relève plus du sous-emploi, et 6 % sont au chômage. Parmi les personnes au chômage à une date donnée, 22 % ont trouvé un emploi trois mois plus tard, quitte à se retrouver en sous-emploi une fois sur quatre ; 18 % ne sont plus actives, même si elles restent parfois proches du chômage : deux sur trois d'entre elles sont dans le halo du chômage.

La plupart des personnes de 15 à 64 ans inactives à une date donnée le sont encore trois mois plus tard (91 %). Parmi les personnes appartenant au halo autour du chômage, seule une sur trois (33 %) y est encore trois mois plus tard ; certaines se retrouvent au chômage (29 %) et 12 % ont trouvé un emploi.

## Une progression modérée du coût du travail

Depuis 2011, le coût du travail, constitué pour l'essentiel des salaires bruts (70 % en moyenne) et des charges patronales (30 %), progresse moins vite qu'auparavant en euros courants. En 2015, dans le secteur marchand non agricole, son taux de croissance se stabilise à un rythme proche de 1 % en moyenne annuelle. Cette modération tient tout d'abord à un contexte de faible inflation et aux mesures récentes qui ont contribué à abaisser les charges patronales : mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à partir de 2013 (au taux de 4 % puis de 6 % en 2014), puis dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité (PRS), baisse en 2015 du taux des cotisations patronales au titre des allocations familiales pour les salaires inférieurs à 1,6 Smic. Enfin, le contexte de chômage toujours élevé continue de peser sur les négociations salariales et le Smic a peu bénéficié de coups de pouce sur la période, ce qui a contribué à modérer la tendance à la hausse des salaires nominaux observée au cours des années 2000.

## Le salaire net moyen en euros constants baisse dans le secteur privé en 2012 et 2013

En 2013, dans le secteur privé, le salaire net en équivalent temps plein<sup>3</sup> (EQTP) s'élève en moyenne, à 2 200 euros par mois<sup>4</sup>. Il diminue en euros constants pour la deuxième année consécutive (- 0,3 % de 2012 à 2013). La baisse est particulièrement sensible dans les services (- 0,7 %) et dans le commerce (- 0,5 %). En revanche, le salaire net moyen continue de progresser dans l'industrie (+ 0,4 %) et la construction (+ 0,5 %).

Le salaire net moyen des cadres (4 070 euros mensuels) diminue plus que pour les autres catégories de salariés (- 1,3 % en euros constants en 2013), la baisse des éléments liés aux résultats des entreprises comme les primes ou l'épargne salariale pesant particulièrement sur leur rémunération. Celui des professions intermédiaires (2 250 euros par mois) et celui des ouvriers (1 690 euros mensuels) évoluent comme la moyenne (- 0,3 % en 2013). Le salaire net moyen des employés (1 610 euros par mois) progresse légèrement (+ 0,2 %). Le salaire net évolue en moyenne plus favorablement chez les femmes que chez les hommes ce qui contribue à diminuer l'écart de salaire hommes-femmes.

Sur plus longue période, entre 2009 et 2013, le salaire net moyen en euros constants est resté stable, interrompant ainsi sa tendance antérieure à la hausse. Sur cette période, il a très légèrement augmenté pour les employés et les ouvriers en raison notamment des revalorisations du Smic. En revanche, il a reculé pour les cadres et les professions intermédiaires. Les évolutions du salaire moyen reflètent, en plus des évolutions salariales individuelles, les effets des mouvements de main-d'œuvre (embauches, départs à la retraite, etc.). Ainsi, par exemple, en période de bonne conjoncture, les entrées plus nombreuses sur le marché du travail mais moins rémunérées peuvent contribuer à faire baisser le salaire en moyenne.

## Le salaire net moyen dans la fonction publique recule depuis 2010

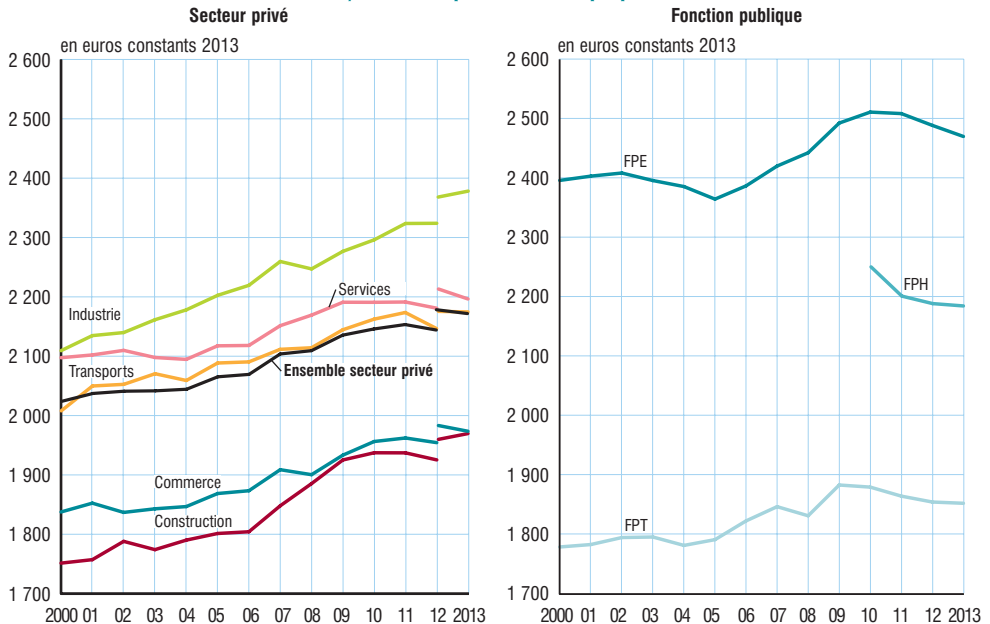
La baisse du salaire net moyen est plus prononcée dans la fonction publique (*figure 8*). Entre 2012 et 2013, en prenant en compte l'ensemble des salariés de la fonction publique, y compris les bénéficiaires de contrats aidés, le salaire moyen diminue en euros constants : - 0,7 % dans la fonction publique d'État, - 0,2 % dans la fonction publique hospitalière et - 0,1 % dans la fonction publique territoriale. Les variations du nombre de contrats aidés employés dans la fonction publique peuvent jouer sur ces évolutions annuelles : hors contrats aidés, le salaire moyen diminue un peu plus dans la fonction publique d'État (- 0,8 %), et dans la fonction publique hospitalière (- 0,2 %) et il est stable dans la fonction publique territoriale. Le gel du point d'indice depuis juillet 2010 est venu interrompre la progression du salaire moyen des dix années précédentes. Le salaire net moyen des fonctionnaires diminue pour chacune des catégories statutaires, à l'exception des agents de catégorie B de la fonction publique territoriale dont certains métiers ont bénéficié d'améliorations des grilles de carrière. La revalorisation de l'indice minimum de la fonction publique a limité la baisse du salaire net moyen des fonctionnaires de catégorie C.

Par ailleurs, le salaire moyen calculé sur les seuls agents présents chez le même employeur, l'année complète et avec la même quotité de temps de travail en 2012 et en 2013, soit entre la moitié et les deux tiers des effectifs selon le versant, augmente en euros constants de 0,5 % dans la fonction publique d'État et de 0,8 % dans la fonction publique hospitalière et

3. Raisonner en EQTP permet de prendre en compte toutes les périodes d'emploi salarié en neutralisant l'effet de la durée de travail (à un instant donné ou sur l'année).

4. Pour les évolutions salariales postérieures à 2013, les données structurelles ne sont pas encore disponibles. Les indicateurs conjoncturels portant sur les années 2014 et 2015 sont publiés dans la *fiche 5.1* (voir *annexe Sources et méthodes*).

## 8. Évolution des salaires nets moyens en équivalent temps plein



Champ : France, jusqu'en 2000 France métropolitaine, salariés en EQTP du privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs ainsi que les emplois aidés.

Note : le passage à la nomenclature d'activité française rév. 2 en 2008 peut introduire une légère rupture dans les séries longues. Depuis 2013, les CPCSO entrent dans la mesure du salaire net. Pour 2012, sont reportés les salaires observés ainsi que des salaires estimés comparables à 2013 qui incluent ces cotisations.

Source : Insee, DADS.

Champ : France de 2009 à 2013, France métropolitaine de 2000 à 2008, salariés en EQTP des services civils des ministères de l'État et des établissements publics administratifs (fonction publique d'État - FPE) de 2010 à 2013, des ministères de l'État hors établissements publics en 2009, agents des ministères civils de l'État de 2000 à 2008 hors établissements publics ; de la fonction publique hospitalière hors internes et externes pour le personnel médical et y compris bénéficiaires de contrats aidés (FPH), et de la fonction publique territoriale hors assistants maternels et familiaux hors militaires y compris bénéficiaires de contrats aidés (FPT) entre 2012 et 2013, y compris militaires entre 2009 et 2011, salariés à temps complet des collectivités territoriales hors bénéficiaires de contrats aidés entre 2000 et 2008.

Source : Insee, système d'information sur les agents des services publics (SIASP) de 2009 à 2013, DADS de 2000 à 2009, fichiers de paie des agents de l'État de 2000 à 2009.

la fonction publique territoriale. Ces évolutions qui mesurent des progressions de carrière et l'effet de l'ancienneté ne tiennent pas compte des effets des mouvements de main-d'œuvre (départs en retraite, recrutements, postes de courtes durées).

### Le revenu salarial annuel diminue légèrement depuis 2009

Le revenu salarial, somme de l'ensemble des salaires nets perçus dans l'année par un individu, rend aussi compte du temps travaillé dans l'année (temps partiel ou durée d'emploi). En 2013, il s'élève en moyenne à 20360 euros annuels pour l'ensemble des salariés. Avec 40320 euros, le revenu salarial annuel moyen des cadres est presque trois fois plus élevé que celui des ouvriers ou des employés.

Le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a diminué de 0,4 % en euros constants en 2013 après - 0,3 % par an de 2009 à 2012 et + 0,7 % par an entre 1995 et 2009. La baisse est plus marquée chez les salariés de la fonction publique (- 0,8 % en 2013) que pour ceux du secteur privé (stabilité). Cet écart s'observe également entre 2009 et 2012 : - 0,6 % par an dans la fonction publique contre - 0,2 % par an dans le secteur privé.

Les évolutions du revenu salarial prennent en compte d'une part celle des salaires journaliers et d'autre part, celle des durées d'emploi sur l'année. L'impact des durées

d'emploi peut varier en fonction du cycle économique, et entre secteur public et privé : ainsi, le développement des contrats aidés dans la fonction publique fait diminuer la durée travaillée sur l'année, contribuant à la baisse du revenu salarial. En période de retournement conjoncturel, l'évolution du revenu salarial moyen comme celle du salaire moyen peut être paradoxale du fait des entrées-sorties sur le marché du travail.

## **Le revenu moyen d'activité recule aussi chez les non-salariés en 2012-2013, après trois années plus favorables**

Fin 2013, hors secteur agricole, 2,7 millions de personnes (dont 26 % d'auto-entrepreneurs actifs) exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée.

En 2013, les non-salariés (hors auto-entrepreneurs) ont perçu en moyenne 3 190 euros par mois et les auto-entrepreneurs économiquement actifs 440 euros, au titre de leur activité non salariée. Près d'un auto-entrepreneur économiquement actif sur trois occupe par ailleurs un emploi salarié dont il tire ses principales ressources, contre un sur vingt parmi les indépendants « classiques ». En 2013, le revenu d'activité global de ces auto-entrepreneurs pluriactifs (incluant le salaire) atteint 2 090 euros mensuels, dont à peine 15 % (310 euros) proviennent de leur activité non salariée. Les auto-entrepreneurs n'exerçant pas d'activité salariée ont perçu en moyenne 500 euros par mois.

Après avoir sensiblement augmenté entre 2009 et 2011, le revenu d'activité des non-salariés non auto-entrepreneurs a baissé en 2012 (- 1,5 %) et encore plus en 2013 (- 2,6 % à concept comparable). Cette diminution observée en 2013 est encore plus forte (- 4 %) lorsque l'on tient compte de la partie de la rémunération du travail versée sous forme des dividendes (pour les gérants majoritaires de sociétés) qui s'est réduite de moitié entre 2012 et 2013.

## **Des salaires plus dispersés dans le secteur privé que dans la fonction publique**

En 2013, dans le secteur privé, 10 % des salariés perçoivent au plus 1 200 euros nets par mois en équivalent temps plein (1<sup>er</sup> décile), et 10 % des salariés perçoivent au moins 3 540 euros (9<sup>e</sup> décile). Mesurée par le rapport interdécile (D9/D1), la dispersion des salaires nets en EQTP est de l'ordre de 3. Dans la fonction publique, elle est plus faible. Elle est légèrement plus importante dans la fonction publique d'État (FPE : 2,4) et dans la fonction publique hospitalière (FPH : 2,2) que dans la fonction publique territoriale (FPT : 2,0). Dans la FPE, 10 % des salariés perçoivent au plus 1 501 euros par mois et 10 % des salariés perçoivent au moins 3 565 euros. Dans la FPT, ces montants sont respectivement de 1 300 euros et 2 606 euros et dans la FPH de 1 394 euros et de 3 083 euros. Ces écarts sont principalement liés aux différences de structure des emplois selon les qualifications.

Dans le secteur privé, les salaires des cadres sont davantage dispersés (2,9) que ceux des professions intermédiaires (2,2), des ouvriers et employés (2,0). De façon similaire, dans la fonction publique, les salaires des fonctionnaires de catégorie A sont plus dispersés que ceux des fonctionnaires de catégorie B et de catégorie C. ■